



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Soft Copy/Copie électronique :

Attention : Sonya Dupont

Courriel : Sonya.Dupont@rcmp-grc.gc.ca

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE

Title – Sujet		Date
Skirt, Long, Blue and Skirt, Formal, Blue, Officer/ Jupe longue bleue et Jupe bleue de cérémonie, officier		September 15, 2020 15 septembre, 2020
Solicitation No. – N° de l'invitation		Amendment No. – N° de la modification # 001
202100463		
Client Reference No. - No. De Référence du Client 202100463		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	2 :00 pm EST	EDT(Eastern Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Est)
On / le :	September 28, 2020 – 28 septembre, 2020	
F.O.B. – F.A.B	GST – TPS	Duty – Droits
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services		
Instructions		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Sonya.Dupont@rcmp-grc.gc.ca Procurement and Contracting Officer		
Telephone No. – No. de téléphone (613) 843-3819		Facsimile No. – No. de télécopieur (613) 825-0082



This amendment is raised to address the following:

- To respond to questions received during the solicitation period:

QUESTIONS AND ANSWERS

In reference to: "Delivery is requested within 30 calendar days of the date of the written notice of approval of the Technical Requirements for Pre-Production identified at Article 6.22"

Question 1:

6.22.1 requests for submission of PP sample within 35 calendar days of contract award. Can we interpret desired bulk delivery of goods from contract award date will be at least 65 calendar days + time required by the Technical Authority to approve PP sample?

Answer 1:

As per Article 6.4.1 Delivery Date, the requested delivery date is 30 calendar days of the date of the written notice of approval of the Technical Requirements for Pre-Production identified at Article 6.22. As per Article 6.22.1, the technical requirements for pre-production are due within 35 calendar days of contract award.

If the Bidder is unable to meet the requested delivery at Article 6.4.1, the Bidder is permitted to offer their very best delivery schedule.

Question 2:

Award date: based on the close date 9/28, when is the anticipated award date or time frame?

Answer 2:

The RCMP is unable to provide an anticipated award date or time frame.

In reference to: Government available materials (GAM)

Question 3:

Lead time: what is the lead-time for items 9300-000 and 9710-000?

Answer 3:

The lead time for material will typically be a couple of days.

Question 4:

Roll Info: Please advise roll length (e.g. 100 meters), dimensions and weight for shipping \$ calculations.

Answer 4:

Average roll length is 65- 80 metres depending on cloth.



Question 5:

Min. order Quantity (MOQ): can you order as needed or is there a MOQ? If there is a MOQ, what is the quantity?

Answer 5:

The MOQ is 1.0m as it is sold by the metre.

Question 6:

Section 6.18.1: lists out the material specs, and approx. yield. For item 9300-000 approx yield is 1.85m per skirt.

- a) Yield: 1.85 m per skirt is an average? or based on what size? please advise yields per size.
- b) 9710-000: no material width or approx. yield provided. Please advise.

Answer 6:

- a) The approximate yield of 1.85 metres is an average. It is up to the manufacturer to establish actual yield with their manufacturing process.
- b) The width of 9710-000 is 149 cm cuttable. The average yield is 1.95 metres per skirt.

In reference to: ANNEX A

Question 7:

Size Quantity Roll: for the last awarded contract can you provide the size qty roll for "as and when requested" made-to-measure sizes?

Answer 7:

The information available to be disclosed regarding the last contract can be found at the following link:

<https://buyandsell.gc.ca/procurement-data/award-notice/PW-16-00742601-001>

All other terms and conditions remain unchanged.



La présente modification vise à:

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission;

QUESTIONS ET RÉPONSES

Objet : « La livraison doit être faite dans les 30 jours civils qui suivent la date de l'approbation écrite des exigences de préproduction indiquées à la section 6.22. »

Question 1 :

Selon le paragraphe 6.22.1, il faut présenter un échantillon PP dans les 35 jours civils suivant la date d'attribution du contrat. Cela signifie-t-il que la livraison en vrac des biens demandés sera fixée à au moins 65 jours ouvrables après la date d'attribution du contrat et la période nécessaire au responsable technique pour approuver l'échantillon PP?

Réponse 1 :

Conformément à la section 6.4.1 Date de livraison, la livraison doit être faite dans les 30 jours civils suivant la date de l'approbation écrite des exigences techniques de préproduction indiquées à la section 6.22. Conformément au paragraphe 6.22.1, les exigences techniques de la préproduction doivent être satisfaites dans les 35 jours civils suivant l'attribution du contrat.

Si le soumissionnaire n peut respecter l'échéance de livraison précisée à la section 6.4.1 pour la livraison, il peut proposer son meilleur délai de livraison.

Question 2 :

Date d'attribution du contrat : Comme la date de clôture des soumissions est le 28 septembre, quelle est la date ou l'échéance prévue pour l'attribution du contrat?

Réponse 2 :

La GRC n'est pas en mesure de fournir la date ou l'échéance prévue pour l'attribution du contrat.

Question 3 :

Délai d'approvisionnement : Quel est le délai d'approvisionnement pour les articles 9300-000 et 9710-000?

Réponse 3 :

Le délai d'approvisionnement pour le matériau est généralement de quelques jours.

Question 4 :

Renseignements sur les rouleaux : Veuillez indiquer la longueur d'un rouleau (p. ex. 100 mètres), les dimensions et le poids, aux fins de calcul des frais d'expédition.

Réponse 4 :



La longueur moyenne d'un rouleau est de 65 à 80 mètres, selon le tissu.

Question 5 :

Quantité minimale par commande (QMC) : Peut-on commander la quantité dont nous avons besoin ou existe-t-il une QMC? S'il y a une QMC, quelle est la quantité?

Réponse 5 :

La quantité minimale par commande est un (1) mètre.

Question 6 :

Section 6.18.1 : Il y a une liste des spécifications du matériau et le rendement approximatif est indiqué. Pour l'article 9300-000, le rendement approximatif est de 1,85 m par jupe.

- a) Rendement : 1,85 m par jupe, est-ce une moyenne? Ce rendement est établi en fonction de quelle taille de jupe? Veuillez indiquer le rendement par taille.
- b) 9710-000 : Aucune largeur de matériau ni rendement approximatif indiqué. Veuillez préciser.

Réponse 6 :

- a) Le rendement approximatif de 1,85 m est une moyenne. Il incombe au fabricant d'établir le rendement réel en fonction de son procédé de fabrication.
- b) La largeur de l'article 9710-000 est une largeur utile de 149 cm. Le rendement moyen est de 1,95 m par jupe.

Objet : ANNEXE A

Question 7 :

Taille et quantité par rouleau : Pouvez-vous indiquer la taille et la quantité par rouleau du dernier contrat attribué en ce qui concerne les articles faits sur mesure à fournir « au besoin »?

Réponse 7 :

L'information pouvant être divulguée au sujet du dernier contrat se trouve au lien suivant :

<https://achatsetventes.gc.ca/donnees-sur-l-approvisionnement/avis-d-attribution/PW-16-00742601-001>

Tous les autres termes et modalités demeurent inchangés.